

Milieux et habitats

L'état des lieux s'attache pour chacun des milieux que sont l'espace forestier, l'espace agricole, les rivières et zones humides et les zones urbanisées à :

- commenter de façon générale, le milieu et sa gestion,
- décrire l'évolution du milieu sur les dernières décennies,
- répertorier les différentes actions conduites par la collectivité cynégétique telles que des actions de connaissances et d'études, de conservation et de protection d'espaces, d'entretien ou d'aménagement.

